



Politique

Familles et aînés



Table des matières

Mot du préfet.....	3
Mot du président du comité PFM/MADA.....	4
Membres du comité.....	5
Portrait des familles et aînés de la MRC.....	7
• Organigramme des familles de D’Autray en 2011.....	10
Situation économique des familles et des aînés.....	13
Définition de la famille et des aînés de la MRC.....	15
Plan d'action de la MRC.....	17



La MRC de D’Autray a bénéficié du soutien financier et technique du ministère de la Famille et du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux pour l’élaboration de son plan d’action régional en faveur des familles et des aînés.

**« C’EST D’UNE TOUTE PETITE
GRAINE QU’EST SORTI LE
PLUS GRAND ARBRE »
- PROVERBE DU MALI**

ISBN – 978-2-9809117-3-6
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2013



Mot du préfet

Il y a près de deux ans, la MRC de D'Autray a émis le souhait de se doter d'une politique familiale municipale et d'une démarche *Municipalité amie des aînés*. Notre objectif était simple, assurer une meilleure qualité de vie pour nos jeunes, nos familles et nos aînés. La MRC compte 6 575 familles avec enfants et un citoyen sur quatre est âgé de 60 ans et plus; c'est pourquoi nous nous devons d'amener un « penser et agir pour les familles et les aînés » dans nos actions.

Le travail a donc débuté en janvier 2012, en collaboration avec les municipalités de Lanoraie, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Sainte-Élisabeth, Saint-Norbert, Saint-Cuthbert et Saint-Didace, qui élaboraient elles aussi leur politique locale.

Septembre 2013 marque un point tournant pour la MRC de D'Autray; nous entrons dans l'ère des familles et des aînés et nos actions pour les trois prochaines années seront orientées pour leur bien-être.

Je remercie le ministère de la Famille et le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux pour nous avoir permis de réaliser la PFM/MADA, ainsi que le Carrefour d'action municipale et famille pour leur accompagnement tout au long du processus.

Je souligne le travail remarquable des membres du comité PFM/MADA de la MRC, ainsi que de monsieur Guy Desjarlais, président du comité et maire de Saint-Didace, et de madame Nathalie Gauthier, conseillère en développement rural, qui ont donné énormément de temps et d'efforts pour la réalisation de cette première Politique familiale et démarche MADA de la MRC de D'Autray.

Gaétan Gravel

Préfet de la MRC de D'Autray

Maire de Ville Saint-Gabriel



Mot du président du comité PFM/MADA

Depuis janvier 2012, les membres du comité travaillent avec une collégialité exceptionnelle à l'élaboration de la Politique familiale municipale et de la démarche *Municipalité amie des aînés* pour la MRC de D'Autray. Cette démarche nous a permis, entre autres, de développer de nouveaux liens entre les intervenants et élus pour la réalisation d'un but commun par et pour les jeunes, les familles et les aînés. Après avoir sondé 293 citoyens, 22 organisations du territoire et organisé trois groupes de discussion, nous proposons une politique basée sur le « penser et agir familles et aînés ».

C'est 76 actions qui permettront à nos familles de s'épanouir dans notre MRC et à nos aînés de vieillir tout en demeurant dans leur communauté. Elles permettront de sensibiliser les organismes, organisations et les élus à l'importance d'inclure les préoccupations des familles et des aînés dans les activités et les prises de décisions.

Ce fut une expérience enrichissante pour toutes et tous, et je tiens à remercier infiniment les membres du comité qui ont donné leur temps et leur expertise au bénéfice de cette politique. Je tiens également à souligner la participation des citoyennes et des citoyens de D'Autray à notre sondage et aux groupes de discussion. Je remercie la Caisse Desjardins de D'Autray pour son appui et sa collaboration dans cette démarche. Je remercie également madame Isabelle Lizée, du Carrefour action municipale et famille, qui nous a soutenus dans ce projet ainsi que madame Nathalie Gauthier, conseillère en développement rural, qui a coordonné la démarche.

Dès maintenant et pour les trois prochaines années, nous nous attellerons à la réalisation d'actions qui permettront aux familles et aînés de D'Autray de bénéficier d'une plus grande qualité de vie sur notre territoire.

Guy Desjarlais

Responsable des questions familiales de la MRC de D'Autray

Maire de Saint-Didace

Membres du comité PFM/MADA

- **Guy Desjarlais, responsable des questions familiales, MRC de D'Autray et maire de Saint-Didace**
- **Louise Lépine, responsable des questions familiales, Saint-Norbert**
- **Lyne Prud'Homme, responsable des questions familiales, Lanoraie**
- **Rémi Féougier, responsable des questions familiales, Sainte-Genève-de-Berthier**
- **Henri Mondor, responsable des questions familiales, Sainte-Élisabeth**
- **Madeleine Faucher, responsable des questions familiales, Saint-Didace**
- **Christian Paquin-Coutu, responsable des questions familiales, Ville Saint-Gabriel et Centre d'action bénévole D'Autray**
- **Yvon Tranchemontagne, responsable des questions familiales, Saint-Cuthbert**
- **Lisette Falker, représentante Famille**
- **Ronald Cormier, représentant Aîné**
- **Daniel Gladu, représentant Jeune**
- **Wilfrid Lanoix, représentant, Sainte-Genève-de-Berthier**
- **Charlène Guertin, chargée de projet Sainte-Élisabeth, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert**
- **Marianne Mathis, chargée de projet Lanoraie**
- **Catherine Habel, chargée de projet Ville Saint-Gabriel et Saint-Gabriel-de-Brandon**
- **Sergine Bouchard, Loisirs, Lanoraie**
- **Isabelle Beaudoin, Loisirs, Mandeville**
- **Patricia Desalliers, Loisirs, Sainte-Élisabeth, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert**
- **Anne-Marie Brochu-Girard, D'Autray en forme**
- **Isabelle Lizée, Carrefour action municipale et famille**
- **Nathalie Gauthier, CLD D'Autray**

La MRC remercie les membres du comité pour leur temps et leur participation à cette démarche, les photographes Éléonore Courchesne-Barthe et Stéphanie Brissette ainsi que Josée Rondeau, Sébastien Proulx et tout le personnel du CLD et de la MRC de D'Autray.

Merci à la Caisse Desjardins de D'Autray pour sa grande collaboration.



Desjardins
Caisse de D'Autray





Portrait des familles et aînés de la MRC de D'Autray

Région : Lanaudière

Année de fondation : 1981

Superficie : 1 246 km²

Nombre de municipalités : 15

Regroupées en trois pôles :

- Lavaltrie/Lanoraie
- Berthier
- Brandon

Le secteur Brandon est caractérisé par :

- la nature
- le plus grand nombre de villégiateurs que dans le reste de la MRC, environ 8 000.

Les terres agricoles constituent 60 % du territoire, qui est la 2^e en importance dans Lanaudière. On comptait 433 fermes, en 2007.

Population en 2012 : 42 135¹ habitants

Augmentation de la population (2006 à 2012) : 3,75 %

Perspective démographique (2031/2006) : 23 %²

Évolution de la population⁵

2001	2006	2012	2016
39 174	40 654	42 135	44 846

Population des municipalités ³	2006	2012 ⁴
Lavaltrie	12 120	13 586
Lanoraie	4 067	4 554
Berthierville	4 007	4 140
Ville Saint-Gabriel	2 828	2 892
Saint-Gabriel-de-Brandon	2 800	2 724
Sainte-Geneviève-de-Berthier	2 307	2 393
Saint-Ignace-de-Loyola	1 925	2 091
Mandeville	2 221	2 068
Saint-Barthélemy	2 037	1 915
Saint-Cuthbert	1 938	1 856
Sainte-Élisabeth	1 440	1 561
Saint-Norbert	1 067	1 031
Saint-Didace	668	591
La Visitation-de-l'Île-Dupas	612	620
Saint-Cléophas-de-Brandon	284	279



¹ Institut de la statistique du Québec, Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents, 1^{er} juillet des années 1996, 2001 et 2006 à 2012 (découpage géographique au 1^{er} janvier 2013). Direction des statistiques sociodémographiques et Statistique Canada, Division de la démographie.

² Institut de la statistique du Québec.

³ Statistique Canada, recensement 2006 et 2011.

⁴ Institut de la statistique du Québec, Population des municipalités du Québec, décret 2013.

⁵ Statistique Canada, Division de la démographie et Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques.

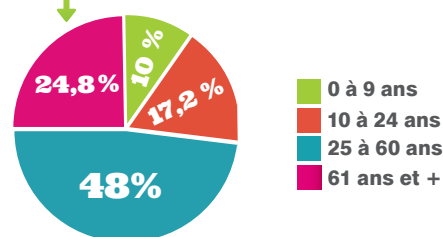




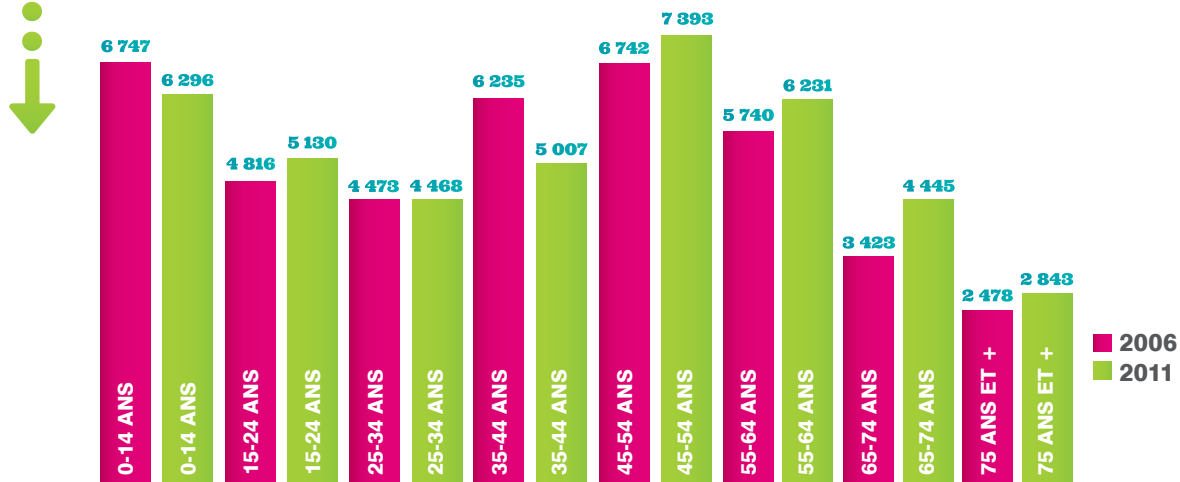
LA POPULATION

- 48 % est âgée de 25 à 59 ans :
- dont 22,7 % entre 25 à 44 ans.
- 1 citoyen sur 4 (24,8 %) est âgé de 60 ans et plus.
- Les enfants âgés de 0 à 9 ans représentent 10 % de la population.
- Les adolescents et les jeunes adultes forment 17,2 % de la population.
- L'âge médian est de 45,1 ans.⁶

POPULATION SELON L'ÂGE (2011)

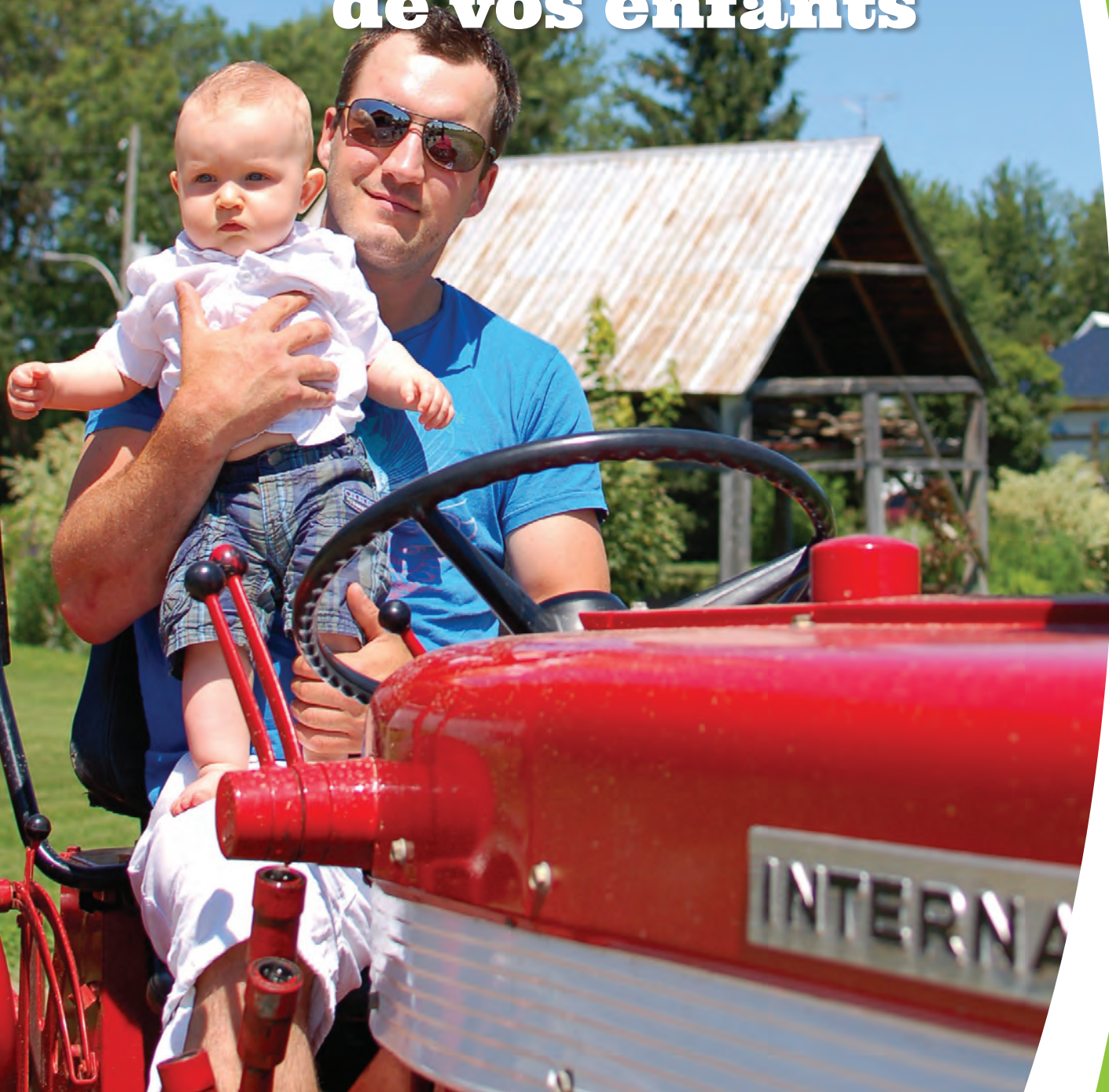


ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE DE 2006 À 2011



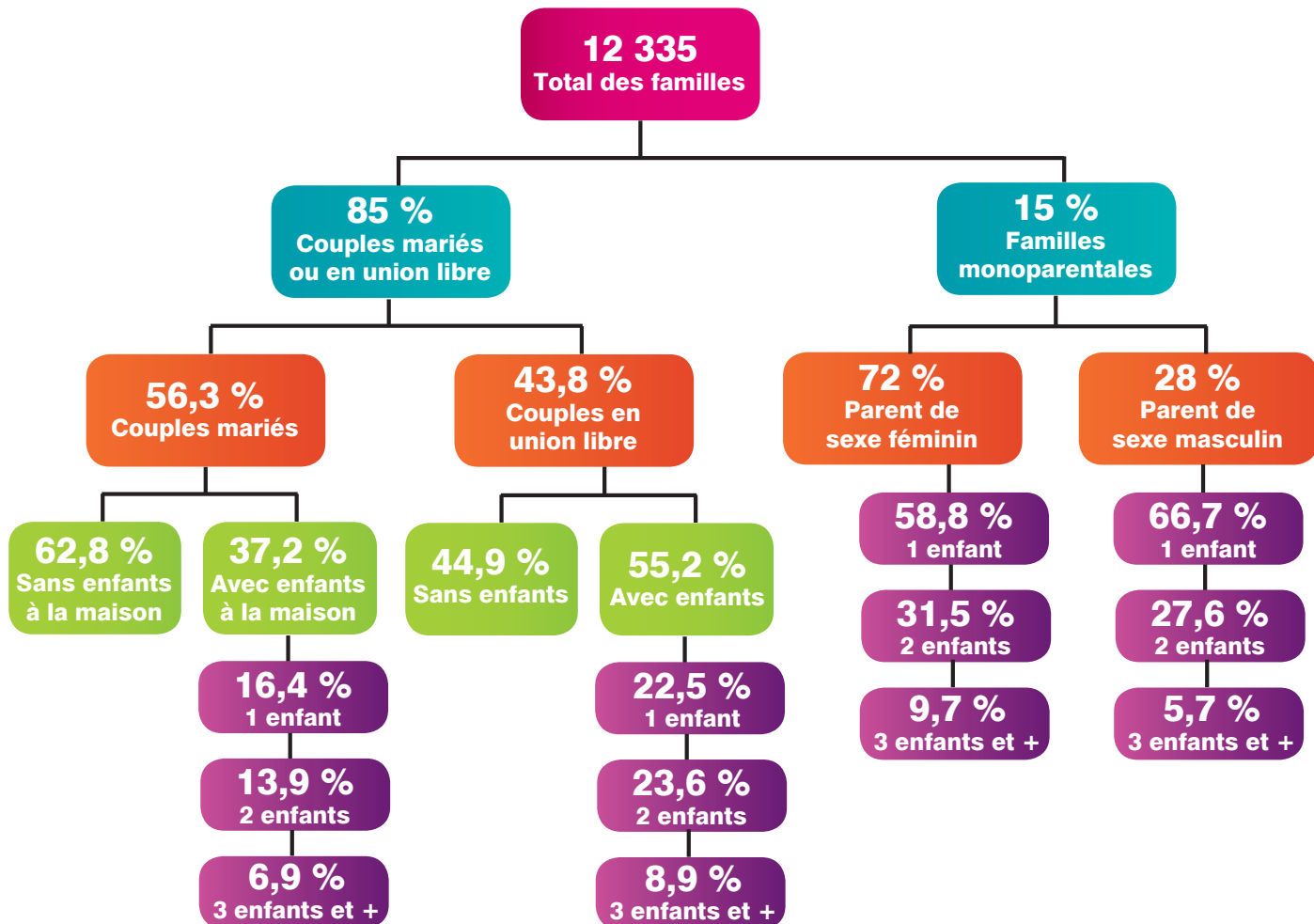
⁶ Statistique Canada, recensement 2011.

Vivez les rêves
de vos enfants





Organigramme des familles de D'Autray en 2011



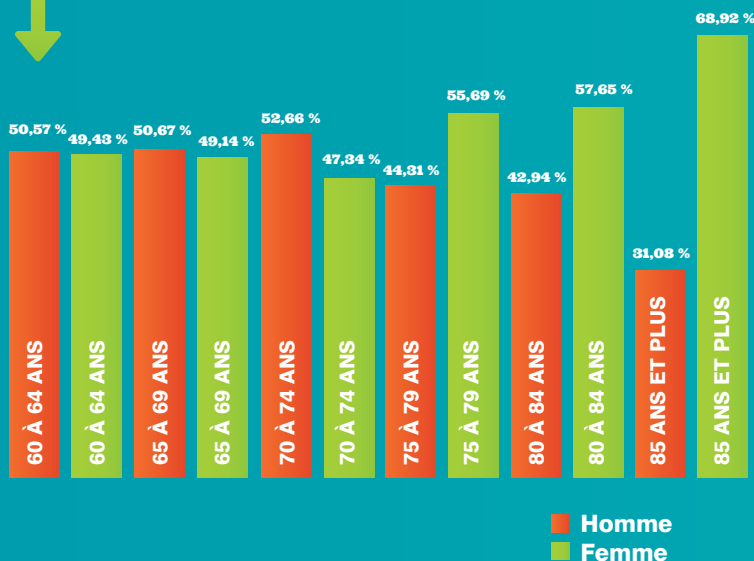
FAMILLES

La MRC compte 6 575 familles avec enfants, dont 1 850 sont des familles monoparentales. La moyenne d'enfants par famille dans D'Autray est 0,9. Elle est légèrement plus faible que dans Lanaudière et au Québec qui est à 1,0. Plus de 25 % des familles ont des enfants âgés entre 6 et 14 ans. La même proportion est constatée dans Lanaudière et au Québec.

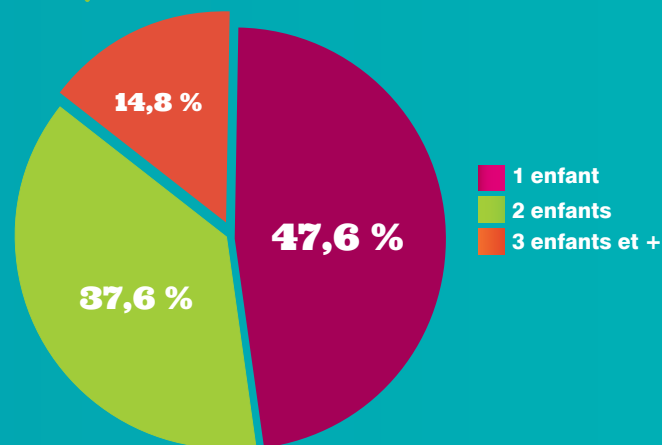
NATALITÉ

De 2010 à 2012, le pourcentage de naissances a diminué passant de 8,5 % à 7,8 %.

PROPORTION, HOMMES ET FEMMES DE 60 ANS ET +



NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE



AÎNÉS

L'indice de vieillissement de la population de D'Autray est comparable à celui du Québec.

Le vieillissement de la population est plus important dans le nord de la MRC (pôle Brandon).⁷

- Depuis les 10 dernières années, la proportion des 55 à 75 ans a doublé dans le nord de la MRC comparativement au Québec.
- Les 85 ans et plus sont plus représentés à Ville Saint-Gabriel que dans les cinq autres municipalités du pôle Brandon.

Ce qui démontre que les personnes âgées quittent les municipalités éloignées en se déplaçant à proximité des services ou totalement hors de la région.

L'écart entre les hommes et les femmes augmente lorsque la population vieillit.

- Chez les 75 ans et plus : 60 % sont des femmes et 40 % sont des hommes.
- 2 citoyens sur 3 âgés de 85 ans et plus sont des femmes.

⁷ ASSS de Lanaudière, voir document Quelques facteurs déterminants de la MRC de D'Autray version finale-Mai 2011.



SITUATION ÉCONOMIQUE DES FAMILLES ET DES AINÉS

Le revenu moyen des 65 ans et plus est de 20 100 \$⁸.

Il existe un écart de 8 000 \$ entre le revenu moyen des hommes et des femmes.

REVENU ANNUEL MOYEN DES HOMMES ET DES FEMMES DE 65 ANS ET +



Le taux de faible revenu des familles en 2009 était de 15,6 %.

Le revenu médian d'une famille formée d'un couple est de 54 260 \$. Une réalité du revenu existe dans le sud de la MRC :

- Les revenus sont plus élevés dans les municipalités du sud;
- la proportion des faibles revenus est passée de 20,8 % à 13,3 %⁹, entre 1996 et 2006.

Types de famille	Revenu médian après impôt (2009)
Famille comptant un couple	54 260 \$
Famille monoparentale	32 140 \$
Personne seule	19 750 \$

⁸ Source : Réseau de la santé du Nord de Lanaudière, statistiques 2006.

⁹ PALÉE 2011-2014.

¹⁰ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, lecture effectuée en septembre 2012 (bilan 4 du système Charlemagne), publication novembre 2012.

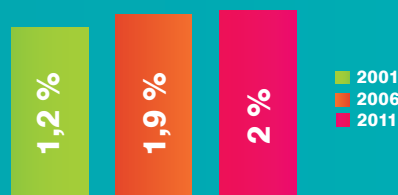
¹¹ Statistique Canada, profil des communautés 2006.

IMMIGRATION

La MRC de D'Au-tray est au 39^e rang des 50 MRC ayant le plus haut taux de population immigrante résidente;

- Lavaltrie est au 8^e rang des 10 municipalités de Lanaudière présentant le plus grand nombre de personnes immigrantes.

TAUX DE POPULATION IMMIGRANTE



ÉDUCATION

Sur le territoire, il y a 18 écoles primaires et 3 écoles secondaires. Le taux de décrochage annuel en 2010-2011 est de 26,9 % (Commission scolaire des Samares).¹⁰

Scolarisation en 2006 ¹¹	Pourcentage
Aucun certificat, diplôme ou grade	34,7 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	23,3 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier	19,8 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep	12,7 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,5 %
Grade universitaire	6,7 %



LOGEMENT

La majorité des habitations sur le territoire, soit 76,9 %, est constituée de maisons individuelles.

- Nombre de résidences secondaires en 2006 : 2 586
- Nombre de résidences et centres d'hébergement pour aînés : 14
 - Dont 7 se situent dans le pôle Berthier;
 - 5 pour le pôle Brandon;
 - 2 dans le pôle Lavaltrie/Lanoraie

Types d'habitation (Statistique Canada 2011)	Nombre
Maison individuelle non attenante	13 450
Appartement, immeuble de 5 étages ou +	15
Autres logements	4 015
Nombre total de logements privés occupés selon le type de construction résidentielle	17 490

Nombre d'habitations à loyer modique (HLM) dans Lanaudière : 1 832 (2010)¹²

Dans la MRC de D'Autray :

- 4 coopératives d'habitation • 7 habitations à loyer modique (HLM) • 1 résidence communautaire¹³

Types d'habitation	Nombre de logements
Coopératives d'habitation	122
HLM	172
Résidences communautaires	27
Total	321

Clientèle desservie	Nombre de logements
Familles	110
Personnes retraitées et semi-retraitées de 60 ans et plus	51
Personnes âgées	133
Personnes âgées de 55 ans et plus en légère perte d'autonomie	27

¹² Société d'habitation du Québec, L'habitation en bref 2011, Gouvernement du Québec, www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021175.pdf

¹³ Table des partenaires en développement social de Lanaudière, Guide Ressources en habitation, 2012, www.tpdsl.org/upload/File/repertoire_des_ressources_habitation-11-2012.pdf





Définition de la famille et des aînés

La famille est un groupe intergénérationnel parent(s)-enfant(s) uni par des liens multiples et variés. Elle est également le milieu de vie privilégié du développement global de chacun de ses membres tout au long des cycles de la vie. Nous reconnaissons aux personnes de 50 ans et plus une place déterminante au sein de la famille, la communauté et la société.

La PFM/MADA de la MRC de D'Autray porte une attention particulière à chaque groupe d'âge en tenant compte de leurs besoins, leurs intérêts et leurs aspirations.

L'aîné est celui qui a acquis une expérience de vie et une capacité de transmission de son savoir lui permettant de contribuer à la vitalité de son milieu. Ses besoins, ses intérêts et ses aspirations sont et seront différents selon sa situation.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA POLITIQUE

« Penser et agir familles et aînés » dans toutes les sphères de la MRC.

ORIENTATIONS

Établir un cadre de référence en ce qui a trait aux besoins des jeunes, des familles et des aînés sur le territoire de la MRC de D'Autray.

AXES

- Communication
- Aménagement du territoire et habitation
- Environnement
- Culture et patrimoine
- Santé, sécurité et qualité du milieu de vie
- Transport

**« Le soleil n'oublie pas un village parce qu'il est petit »
- Proverbe du Mali**



Plan d'action de la MRC

Axe 1 : Communication

J : JEUNES
F : FAMILLES
A : AÎNÉS
I : INTERGÉNÉRATIONNEL

Objectif 1 : Informer et diffuser les programmes et services offerts par la MRC.

Actions	Échéancier		
	1	2	3
J F A FAIRE CONNAÎTRE LE SITE INTERNET DE LA MRC PAR LES MOYENS DE COMMUNICATION ET PAR LES SITES INTERNET DES MUNICIPALITÉS.	X	X	X
J F A PUBLICISER LES PROGRAMMES ET SERVICES DE LA MRC PAR LES MÉDIAS LOCAUX, LES BULLETINS MUNICIPAUX ET LES ORGANISATIONS.	X	X	X
J F A PARTICIPER À DES ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX AFIN DE FAIRE CONNAÎTRE LA MRC ET SES PROGRAMMES.	X	X	X
F A INCLURE DANS LES POCHETTES D'ACCUEIL DES MUNICIPALITÉS, DES DOCUMENTS SUR LES PROGRAMMES ET SERVICES DE LA MRC.	X	X	X
F A ACCROÎTRE L'ACCÈS À INTERNET POUR LES FAMILLES ET LES AÎNÉS.			X
J F A INFORMER LES EMPLOYÉS ET LES BÉNÉVOLES MUNICIPAUX SUR LES PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS PAR LA MRC.	X	X	X
F A IDENTIFIER UN OUTIL MÉDIATIQUE POUR INFORMER SUR LES PROGRAMMES ET SERVICES DE LA MRC (EX. : CHRONIQUES MENSUELLES DANS LE JOURNAL, BULLETIN ÉLECTRONIQUE).	X		

Objectif 2 : Assurer le suivi et la réalisation des actions de la Politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés.

J F A PROCÉDER À LA NOMINATION DE DEUX RESPONSABLES DE LA POLITIQUE FAMILIALE DONT AU MOINS UN EST ÉLU.	X		
J F A CRÉER UN COMITÉ COMPOSÉ DE REPRÉSENTANTS DU MILIEU, DES SERVICES DE LA MRC, D'ORGANISATIONS ET D'ÉLUS MUNICIPAUX POUR ASSURER LA RÉALISATION DES ACTIONS.	X		
F A FAIRE CONNAÎTRE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS DE LA MRC EN LA DIFFUSANT AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS ET DES ORGANISATIONS DU TERRITOIRE.	X		
F A FAIRE LA PROMOTION DE LA PFM/MADA EN INVITANT LES FAMILLES À POSER LEUR CANDIDATURE POUR ILLUSTRER LE CALENDRIER ANNUEL DU SERVICE ENVIRONNEMENT.	X	X	

Axe 2 : Aménagement du territoire et habitation

Objectif 1 : Informer sur les programmes en habitation.

Actions	Échéancier		
	1	2	3
F A ACCROÎTRE LA DIFFUSION DES PROGRAMMES EN HABITATION DANS LES MÉDIAS, LES BULLETINS MUNICIPAUX ET LES SITES INTERNET DES ORGANISATIONS.	X	X	X

Objectif 2 : Favoriser le développement et l'accessibilité à l'habitation abordable.

F A RÉPERTORIER LES ALTERNATIVES DE FINANCEMENT EN HABITATION.	X		
F A DIFFUSER LES ALTERNATIVES DE FINANCEMENT AUPRÈS DES FAMILLES, DES AÎNÉS ET DES RESSOURCES EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES D'HABITATION.	X	X	X
F A UTILISER LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME ET LES OUTILS PLANIFICATEURS DU TERRITOIRE AFIN DE FAVORISER LA CONSTRUCTION D'UN MINIMUM DE LOGEMENTS LOCATIFS POUR LES MUNICIPALITÉS.		X	
F A SENSIBILISER LES ÉLUS À LA RÉALITÉ DES FAMILLES ET DES AÎNÉS DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RURAL ET URBAIN.			X
F A S'ASSURER QUE LES MUNICIPALITÉS DISPOSENT D'ESPACE D'URBANISATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RÉSIDENTIEL.			X

Objectif 3 : Favoriser le développement des parcs et espaces verts.

J F A RÉPERTORIER LES PARCS, ESPACES VERTS ET SENTIERS PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE ET EN FAIRE LA PROMOTION.	X		
J F A SOUTENIR LES DÉMARCHES LOCALES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES PARCS ET DES ESPACES VERTS.			X

Objectif 4 : Améliorer l'accès aux berges.

J F A COLLABORER AU DÉVELOPPEMENT D'ACCÈS PUBLICS AUX BERGES AVEC LES MUNICIPALITÉS ET LES RESPONSABLES DE BASSINS VERSANTS.			X
--	--	--	---

Axe 3 : Environnement

Objectif 1 : Promouvoir le programme d'aide pour encourager l'utilisation de couches lavables.

Actions	Échéancier		
	1	2	3
J F RÉALISER UN DÉPLIANT FAISANT LA PROMOTION DU PROGRAMME EN DÉMONSTRANT L'UTILITÉ DES COUCHES LAVABLES.	X		
J F FAIRE CONNAÎTRE LE PROGRAMME AUX PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ (ORGANISMES POUR LES FAMILLES, CENTRES DE LA PETITE ENFANCE, GARDERIES, CLINIQUES MÉDICALES, CLSC, MUNICIPALITÉS ET LES COMMERCE CIBLÉS).	X	X	X

Objectif 2 : Valoriser les comportements favorables à l'environnement.

J F A APPUYER LES DÉMARCHES DU PLAN DE GESTION DU SERVICE ENVIRONNEMENT QUI FAVORISENT LES BESOINS DES JEUNES, DES FAMILLES ET DES AÎNÉS.	X	X	X
F A INITIER, GRÂCE À DES PARTENARIATS, DES PROJETS POUR SENSIBILISER LES FAMILLES ET LES AÎNÉS AUX COMPORTEMENTS ENVIRONNEMENTAUX À ADOPTER.		X	
J RÉALISER UNE ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES JEUNES SUR LE RECYCLAGE ET LE COMPOSTAGE, EN PARTENARIAT AVEC UN OU DES ORGANISMES.		X	
F A NÉGOCIER POUR DISTRIBUER À DES PRIX AVANTAGEUX DES COMPOSTEURS ET DES COLLECTEURS D'EAU DE PLUIE.		X	
J F A COLLABORER AVEC LES MUNICIPALITÉS DANS LE CADRE D'ÉVÉNEMENTS THÉMATIQUES AFIN DE PUBLICISER LES PROGRAMMES EN ENVIRONNEMENT.	X	X	X
J F A RÉPERTORIER ET DIFFUSER LES MARCHÉS ET LES PRODUCTEURS LOCAUX AUPRÈS DES FAMILLES ET DES AÎNÉS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES.		X	
F A FAIRE LA PROMOTION DE L'ACHAT LOCAL ET RÉGIONAL AUPRÈS DES FAMILLES ET DES AÎNÉS, EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES.			X
J F A OFFRIR À MOINDRE COÛT DES BACS DE COMPOSTAGE AUX ORGANISATIONS JEUNESSE, FAMILLES ET AÎNÉS.			X
J F A S'ASSURER QUE LES LIEUX DE RASSEMBLEMENT DISPOSENT DE BACS À RECYCLAGE, EN FOURNIR AU BESOIN VIA LE PROGRAMME DE FINANCEMENT DE LA TABLE POUR LA RÉCUPÉRATION HORS FOYER.			X
J F A IMPLANTER DES ACTIVITÉS RÉGIONALES LORS DU JOUR DE LA TERRE (22 AVRIL).	X	X	X
F A INFORMER LES FAMILLES ET LES AÎNÉS SUR LA GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES DOMESTIQUES.	X	X	X

Axe 4 : Culture et patrimoine

Objectif 1 : Promouvoir notre culture auprès des jeunes, des familles et des aînés.

Actions		Échéancier		
		1	2	3
J F A	APPUYER LES ACTIONS DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC SOUTENANT LES BESOINS DES JEUNES, DES FAMILLES ET DES AÎNÉS.	X	X	X
J F A	FAVORISER LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS CULTURELLES EN FONCTION DES BESOINS DES JEUNES, DES FAMILLES ET DES AÎNÉS DANS LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC.	X		
J F A	RÉPERTORIER ET DIFFUSER LES ACTIVITÉS CULTURELLES EN FONCTION DES CLIENTÈLES JEUNES, FAMILLES ET AÎNÉS (EX. : ONGLET QUOI FAIRE DANS D'AUTRAY?).	X	X	X
J F A	FAIRE LA PROMOTION DES ACTIVITÉS CULTURELLES AUPRÈS DES ORGANISATIONS JEUNESSE, FAMILLES ET AÎNÉS.	X	X	X

Objectif 2 : Augmenter les connaissances culturelles et historiques des citoyens de D'Autray.

J F A	INFORMER ET PROMOUVOIR LES CIRCUITS PATRIMONIAUX.		X	
-------------	---	--	---	--

Objectif 3 : Favoriser l'accessibilité aux activités culturelles.

J F A	INVITER LES ORGANISATIONS CULTURELLES À OFFRIR DES ESPACES RÉSERVÉS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.		X	
J	SENSIBILISER LES PROMOTEURS D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS À L'IMPORTANCE DE RENDRE LES ACTIVITÉS ACCESSIBLES ET À MOINDRE COÛT POUR LES JEUNES.		X	

Objectif 4 : Développer des projets culturels en impliquant les familles.

F I	INVITER LES FAMILLES À POSER LEUR CANDIDATURE AFIN D'ILLUSTRER LE CALENDRIER ANNUEL DU SERVICE ENVIRONNEMENT.		X	
F	SENSIBILISER LES ORGANISATIONS À CARACTÈRE CULTUREL À L'IMPORTANCE DE LA CRÉATION D'ACTIVITÉS CULTURELLES PARENTS-ENFANTS ET POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS.	X	X	X

Objectif 5 : Valoriser la transmission intergénérationnelle des traditions.

J F A	PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT D'UN OUTIL QUI RELATE NOTRE PATRIMOINE COLLECTIF ET NOTRE HISTOIRE.		X	
I	POURSUIVRE LES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION À L'ART ET AU PATRIMOINE ENTRE LES JEUNES ET LES ARTISTES, TEL QU'INITIÉ PAR LE GROUPE DES 15.	X	X	X

Axe 5 : Santé, sécurité et qualité du milieu de vie

Objectif 1 : Accroître le sentiment de sécurité des familles et des aînés.

Actions	Échéancier		
	1	2	3
A IMPLANTER LE PROGRAMME PAIR ET EN FAIRE LA PROMOTION, AVEC LA COLLABORATION DES ORGANISMES AÎNÉS ET LA SÛRETÉ DU QUÉBEC.	X		
J F A ACCROÎTRE LA PROMOTION DES PROGRAMMES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC AUPRÈS DES JEUNES, DES FAMILLES, DES AÎNÉS ET DES ORGANISATIONS.	X	X	X
J F A COLLABORER AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC ET LA DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE EN VUE D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DANS LES PARCS ET LES LIEUX PUBLICS.			X
J F A POURSUIVRE LA PROMOTION DES PROGRAMMES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE EN VUE D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DANS LES PARCS ET LES LIEUX PUBLICS.	X	X	X
J F A POURSUIVRE LES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION LIÉES À LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES AUPRÈS DES JEUNES, DES FAMILLES ET DES AÎNÉS.	X	X	X
J POURSUIVRE LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DANS LES ÉCOLES, LES CPE ET LORS DES ACTIVITÉS MUNICIPALES, AVEC L'AIDE D'UNE MASCOTTE.	X	X	X

Objectif 2 : Favoriser l'adoption des saines habitudes de vie.

J F A APPUYER ET PUBLICISER LES BONS COUPS EN MATIÈRE DE SAINES HABITUDES DE VIE AUPRÈS DES ORGANISATIONS, DES FAMILLES ET DES AÎNÉS.	X	X	X
J F A RENSEIGNER LES ÉLUS SUR LES RÈGLEMENTS AYANT UN IMPACT SUR LES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES AUX SAINES HABITUDES DE VIE.		X	
F FAIRE LA PROMOTION DE LA NORME « ENTREPRISES EN SANTÉ », EN PARTENARIAT AVEC LE CLD D'AUTRAY.		X	

Objectif 3 : Soutenir la conciliation famille-travail-études.

J F A APPUYER LES INITIATIVES QUI FAVORISENT LES BONNES PRATIQUES EN CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES FAITES PAR LES MUNICIPALITÉS, LES ORGANISATIONS, LES ENTREPRISES ET LA MRC.		X	X
---	--	---	---

Objectif 4 : Favoriser le bien-être des aînés.

A ÉVALUER, AVEC LES PARTENAIRES DU MILIEU, LA PERTINENCE DE L'IMPLANTATION D'UNE MAISON DES AÎNÉS.			X
A APPUYER LES INITIATIVES VISANT L'INTÉGRATION, LA PARTICIPATION ET L'INCLUSION SOCIALE DES AÎNÉS.	X	X	X

Axe 5 : Santé, sécurité et qualité du milieu de vie

Objectif 5 : Favoriser l'entrepreneuriat et la création d'emplois.

Actions	Échéancier		
	1	2	3
J F A FAIRE LA PROMOTION DES PROGRAMMES EN EMPLOI ET EN ENTREPRENEURIAT DANS LES MÉDIAS ET AUPRÈS DES ORGANISATIONS JEUNESSE, FAMILLES ET AÎNÉS.		X	X

Objectif 6 : Favoriser la migration et la rétention des jeunes dans notre MRC.

J CRÉER DES PROJETS FAVORISANT LE RETOUR ET LA RÉTENTION DES JEUNES EN COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS DU MILIEU.		X	X
--	--	---	---

Objectif 7 : Favoriser le maintien à domicile des aînés et des plus vulnérables.

A INFORMER SUR LES SERVICES OFFERTS AUX AÎNÉS (TRANSPORT, LOGEMENTS, SOUTIEN À DOMICILE, ALIMENTATION, LOISIRS).	X	X	X
J F A INFLUENCER LES INSTANCES GOUVERNEMENTALES À L'IMPORTANCE D'IMPLANTER UN GROUPE DE MÉDECINE FAMILIALE (GMF) POUR LES PÔLES DE BERTHIER ET BRANDON.			X
A ÉTUDIER LA POSSIBILITÉ DE METTRE EN PLACE LE PROGRAMME D'INFIRMIÈRES RURALES.			X
F A FAIRE CONNAÎTRE LES SERVICES DU CSSSNL AUX AÎNÉS ET AUX FAMILLES.	X	X	X

Objectif 8 : Informer et diffuser sur les services offerts aux jeunes, aux familles et aux aînés par les organisations du territoire.

J F A AJOUTER UN ONGLET ORGANISMES AU RÉPERTOIRE DES ENTREPRISES DU SITE INTERNET DE LA MRC ET DU CLD ET EN FAIRE LA PROMOTION.		X	
---	--	---	--

Objectif 9 : Favoriser et soutenir l'intégration des nouvelles familles arrivantes.

F COLLABORER AVEC LES MUNICIPALITÉS À LA MISE EN PLACE D'OUTILS D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET LES COMMUNAUTÉS CULTURELLES.			X
F RÉALISER UNE CAMPAGNE POUR ATTIRER DE NOUVELLES FAMILLES, EN COLLABORATION AVEC LES MUNICIPALITÉS.		X	
J F A DIFFUSER UN GUIDE POUR L'ACCUEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DANS NOS MILIEUX.		X	

Axe 6 : Transport

Objectif 1 : Encourager le développement et l'utilisation des pistes cyclables.

Actions		Échéancier		
		1	2	3
J F A	CRÉER UNE CARTE PROMOTIONNELLE POUR FAIRE CONNAÎTRE LE RÉSEAU DES PISTES CYCLABLES ET LES CIRCUITS ALTERNATIFS.		X	
J F A	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DES CIRCUITS CYCLABLES, EN COLLABORATION AVEC LA ROUTE VERTE, LES MUNICIPALITÉS, LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET LES PROJETS NATIONAUX.			X

Objectif 2 : Améliorer les services de transport collectif (taxibus, en commun et adapté).

J F A	RENCONTRER LES ORGANISATIONS POUR SONDER LES BESOINS DE TRANSPORT DE LEUR CLIENTÈLE.	X	X	X
J F A	ÉVALUER LA POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPER DES INCITATIFS, SELON LES BESOINS LOCAUX, POUR MAXIMISER L'UTILISATION DU TRANSPORT COLLECTIF.	X	X	X
J F A	METTRE EN PLACE DES BOÎTES À SUGGESTIONS DANS LES AUTOBUS POUR RECUEILLIR LES COMMENTAIRES DES UTILISATEURS.	X		
J F A	ÉVALUER LA POSSIBILITÉ DE CRÉER DES LIAISONS EN TAXIBUS ENTRE LES MUNICIPALITÉS, ADAPTÉES AUX BESOINS DES JEUNES, DES FAMILLES ET DES ÂÎNÉS, EN COMPLÉMENTARITÉ AVEC LE TRANSPORT EN COMMUN (EX. : LIAISON TAXIBUS SAINT-GABRIEL VERS BERTHIERVILLE).		X	
J F A	METTRE EN PLACE DES PROJETS PILOTES POUR FACILITER L'UTILISATION DU TAXIBUS PAR LES DIVERSES CLIENTÈLES.	X	X	X
J F A	ÉTUDIER LA POSSIBILITÉ D'AMÉNAGER L'ABRIBUS DE BERTHIERVILLE POUR LES UTILISATEURS DU TRANSPORT EN COMMUN RÉGIONAL, EN COLLABORATION AVEC LE CRTL.			X
J F A	POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ.	X	X	X

Objectif 3 : Faire connaître les services de transport.

J F A	BONIFIER LA PROMOTION DES SERVICES DE TAXIBUS ET LE TRANSPORT EN COMMUN AUPRÈS DES JEUNES, DES FAMILLES ET DES ÂÎNÉS.	X	X	X
J F A	POURSUIVRE LA DIFFUSION DES SERVICES DE TRANSPORT ADAPTÉ.	X	X	X

550, RUE DE MONTCALM
BERTHIERVILLE, QUÉBEC J0K 1A0
WWW.MRCAUTRAY.QC.CA/PFMMADA.HTML

